

La dépense moyenne remboursée de soins de ville par consommant s'élève à 952 € en 2018 et est stable (0,5 %) par rapport à 2017.

La consommation de soins augmente avec l'âge de l'assuré ainsi qu'avec la gravité de la pathologie. Ainsi, la consommation moyenne des plus de 70 ans s'élève à 2 655 €, 9 fois plus élevée que celle des moins de 20 ans. Par ailleurs, la dépense moyenne en ALD est également 9 fois plus élevée que la dépense moyenne hors ALD. Les auto-entrepreneurs (30 % des consommateurs), en moyenne plus jeunes ont une dépense moyenne remboursée deux fois moins élevée que les autres assurés.

CHIFFRES ESSENTIELS

952 € de dépense moyenne de soins de ville en 2018 (+0,5 %)

316 € de dépense moyenne d'honoraires médicaux et dentaires (-0,6 %)

602 € de dépense moyenne en lien avec des prescriptions (+1,1 %)

■ LA DÉPENSE MOYENNE REMBOURSÉE DE SOINS DE VILLE EST STABLE PAR RAPPORT À 2017

La dépense moyenne remboursée de soins de ville est stable en 2018 et s'établit à 952 € (+0,5 %). La stabilité de la dépense moyenne résulte de l'augmentation des dépenses remboursées (+2,9 %), supérieure à la réduction de la population consommante (2,5 %).

La dépense moyenne d'honoraires médicaux et dentaires est également stable (-0,6 %), en raison de la forte baisse des généralistes (-8,8 %), compensée par la croissance des spécialistes libéraux (3,1 %). Ainsi, le remboursement moyen annuel en honoraires médicaux et dentaires s'élève à 316 € (88 € pour les généralistes libéraux et 265 € pour les spécialistes libéraux).

La dépense moyenne en lien avec des prescriptions augmente légèrement de 1,1 % pour atteindre 602 €.

Sur l'année 2018 le poste des auxiliaires médicaux est stable avec une dépense moyenne de 327 €.

■ LA POPULATION CONSOMMANTE REPART À LA HAUSSE EN 2018

En 2018, 4,3 millions d'assurés ont consommé des soins, en hausse de 2,4 % par rapport à 2017. Historiquement la croissance de la population protégée, liée à l'introduction du statut d'auto-entrepreneur, s'est traduite par un impact différé sur le nombre de consommateurs. En 2011 et 2012, la hausse de la population consommante a été particulièrement marquée (respectivement +6,1 % et +5,5 %). La progression du nombre de consommateurs a alors rattrapé celle de la population couverte. Par la suite, le rythme de progression des consommateurs s'est progressivement réduit. En 2016, la tendance s'était inversée puisque la population consommante diminuait légèrement (-0,2 %) en lien avec la diminution de la population protégée par la Sécurité sociale des travailleurs indépendants pour augmenter, de nouveau, en 2017 (+1,6 %) et 2018 (2,4 %). Les auto-entrepreneurs représentent un peu moins d'un tiers des consommateurs de soins (30 %).

Tableau 1 : dépense moyenne remboursée de soins de ville par grand poste en 2018

	Dépense moyenne annuelle (en €)					Évolution 2018/2017
	AE	Non AE	ALD	Non ALD	Ensemble	
Honoraires médicaux et dentaires	240	347	741	234	316	-0,6%
dont honoraires généralistes libéraux	73	94	188	66	88	-8,8%
dont honoraires spécialistes libéraux	196	289	626	181	265	3,1%
dont honoraires dentistes	123	128	142	124	127	0,3%
dont honoraires sages-femmes	168	159	140	164	163	-6,2%
Prescriptions	330	712	3 585	387	602	1,1%
Produits de santé	140	382	881	112	327	-1,9%
Médicaments	65	303	691	40	254	-2,7%
rétrocession	200	343	642	183	311	1,0%
médicaments hors rétrocession	83	99	178	64	95	-2,4%
LPP et produits d'origine humaine	256	489	1 886	119	423	1,0%
Auxiliaires médicaux	218	397	1 521	95	346	0,5%
dont infirmiers	7 572	7 198	8 960	2 974	7 275	-22,4%
dont masseurs-kinésithérapeutes	188	352	1 307	91	305	3,6%
Biologie	107	201	571	62	178	2,9%
Autres prestations de soins	650	782	1 886	119	764	1,3%
dont transports	660	807	1 079	194	786	1,3%
Indemnités journalières (IJ)	763	2 559	4 419	1 623	2 225	-1,6%
Soins de ville Ondam	547	1 122	3 733	421	952	0,5%
dont soins de ville Ondam hors IJ	536	1 051	3 585	387	899	0,5%

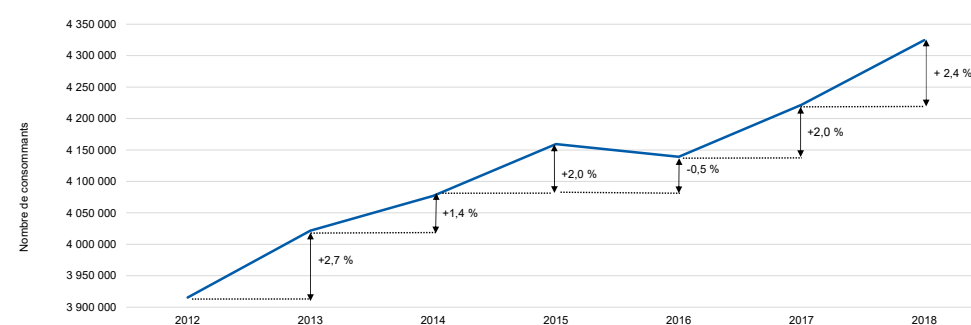
NB : les dépenses moyennes remboursées sont estimées en rapportant les dépenses de chaque catégorie aux effectifs consommateurs de la même catégorie. Elles ne peuvent donc être agrégées.

AE : auto-entrepreneur.

Date de soins, vue à fin juin N+1.

Source : CNDSSSTI, 2019.

Graphique 1 : évolution annuelle du nombre de consommateurs de soins de ville en 2018



Source : CNDSSSTI, 2019.

■ LES REMBOURSEMENTS DE SOINS DE VILLE DES AUTO-ENTREPRENEURS SONT EN MOYENNE DEUX FOIS MOINS ÉLEVÉS QUE CEUX DES AUTRES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

La dépense moyenne remboursée des soins des auto-entrepreneurs s'élève à 547 €, un montant deux fois moins élevé que pour les non auto-entrepreneurs (1 122 €). Cette différence s'explique essentiellement par la structure d'âge des consommateurs et par le bénéfice ou non de la prise en charge au titre d'une ALD. Si la dépense moyenne par âge est relativement comparable entre les deux populations (en particulier chez les moins de 30 ans), les auto-entrepreneurs sont globalement plus jeunes que les non auto-entrepreneurs (60 % ont moins de 40 ans contre 12 % pour les autres consommateurs). Ils sont relativement moins pris en charge au titre d'une ALD (8 % contre 19 %) pour une dépense moyenne de 2 862 € pour les bénéficiaires d'une ALD contre 3 897 € pour les non auto-entrepreneurs. Pour les patients ne bénéficiant pas de l'ALD, les dépenses moyennes remboursées s'élèvent respectivement à 329 € et 465 €.

■ LA DÉPENSE MOYENNE DES FEMMES PLUS FAIBLE QUE CELLE DES HOMMES

La dépense moyenne remboursée de soins de ville des femmes s'élève à 894 €, 11 % plus faible que celle des hommes (993 €) et progresse de manière moins dynamique que celle des hommes (2,9 % contre 7,6 %).

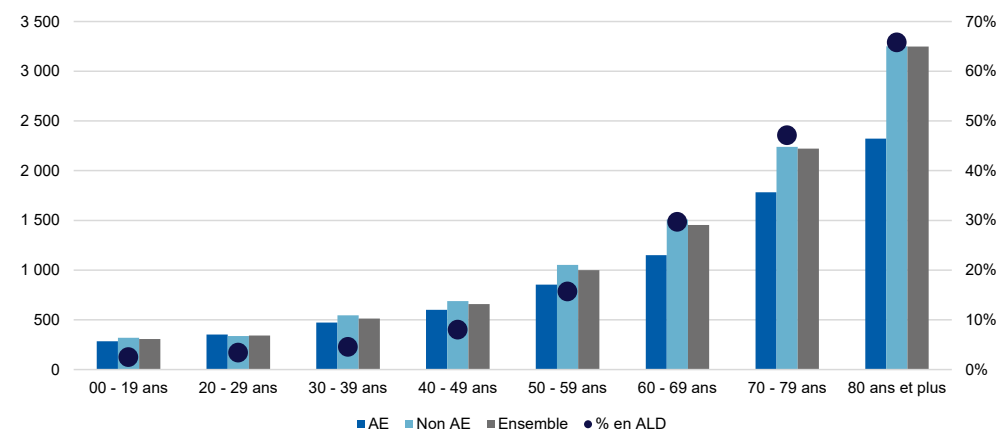
■ LES PATIENTS EN ALD ONT DES REMBOURSEMENTS EN MOYENNE 9 FOIS PLUS ÉLEVÉS QUE LES AUTRES PATIENTS

La dépense moyenne remboursée de soins de ville est 9 fois plus élevée chez les bénéficiaires d'une ALD que chez les autres bénéficiaires (respectivement 3 730 € et 421 €). Ce rapport varie fortement selon les postes de soins : il est trois fois plus élevé pour les honoraires médicaux et dentaires (741 € pour les bénéficiaires d'une ALD et 234 € pour les autres) et 9 fois plus élevé pour les prescriptions (3 585 € pour les bénéficiaires d'une ALD et 387 € pour les autres), les écarts les plus importants concernent notamment les remboursements de produits de santé et les soins infirmiers.

■ LA CONSOMMATION MOYENNE CROÎT AVEC L'ÂGE DU BÉNÉFICIAIRE

D'une manière générale, la consommation de soins augmente avec l'âge des bénéficiaires. La dépense moyenne remboursée de soins de ville des bénéficiaires âgés d'au moins 70 ans s'établit à 2 655 € et est 9 fois plus élevée que celle des bénéficiaires de moins de 20 ans en 2018. Les personnes âgées concentrent ainsi les remboursements de soins : si les patients de plus de 80 ans ne représentent que 5 % de la population ayant consommé des soins de ville en 2018, leurs dépenses représentent 19 % des remboursements. Cette concentration résulte du fait que les personnes âgées sont plus fréquemment prises en charge au titre d'une ALD (47 % des 70-79 ans sont en ALD, 66 % pour les plus de 80 ans) et consomment par conséquent des soins plus coûteux.

Graphique 2 : dépense moyenne remboursée de soins de ville par classe d'âge en 2018



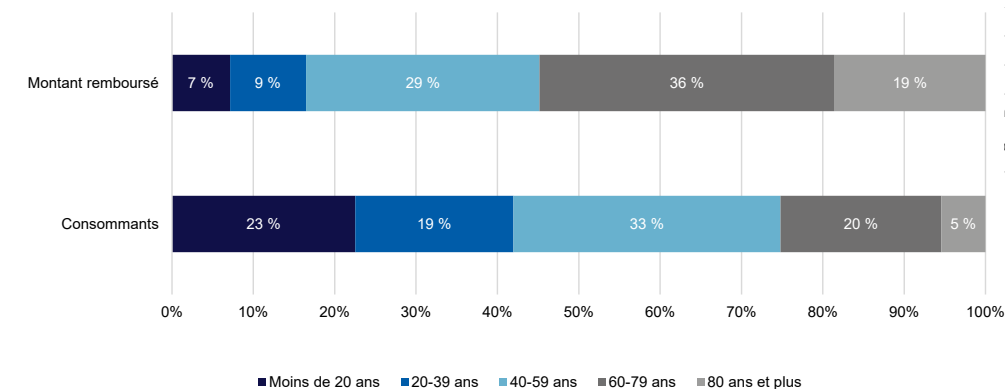
Source : CNDSSSTI, 2019.

Tableau 2 : dépense moyenne remboursée de soins de ville en 2018

Dépense moyenne annuelle remboursée Soins de ville Ondam (en €)	Population ALD	Population non ALD	Ensemble
Auto-entrepreneurs	2 862	329	547
Non auto-entrepreneurs	3 897	465	1 122
Total	3 733	421	952

Source : CNDSSSTI, 2019.

Graphique 3 : profil de consommation des bénéficiaires de soins de ville en 2018

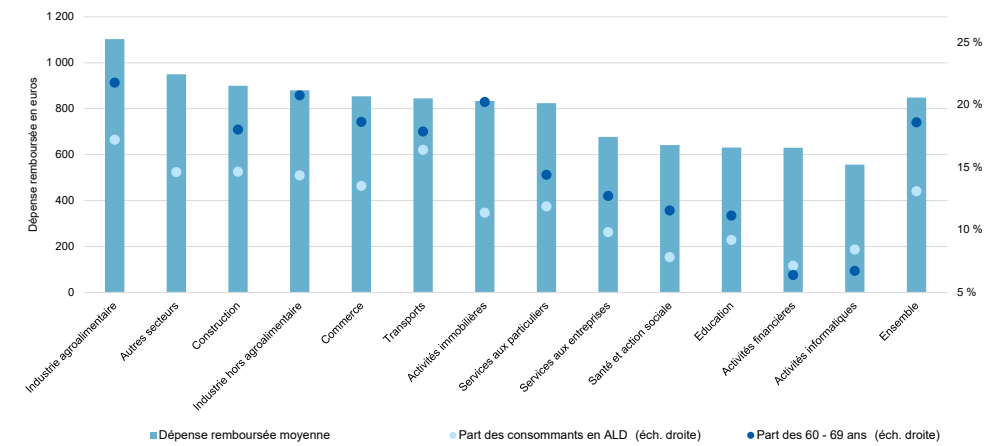


Source : CNDSSSTI, 2019.

■ LA CONSOMMATION MOYENNE VARIE FORTEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Parmi les actifs, la consommation moyenne de soins de ville s'établit à 849 € mais varie fortement selon les secteurs d'activité. Ceux exerçant dans le secteur de l'industrie agroalimentaire ont en moyenne la consommation la plus importante (1 103 €). À l'inverse, ceux exerçant dans les secteurs des activités informatiques et financières ont des consommations moyennes plus faibles (respectivement 556 € et 630 €). Ces disparités sont notamment corrélées à la proportion des personnes âgées et de bénéficiaires en ALD. Dans le secteur de l'agroalimentaire, 17 % des actifs sont en ALD (contre 8 % dans le secteur informatique). La part des personnes âgées de 60 à 69 ans est en général plus élevée que la moyenne dans les secteurs où la consommation moyenne est la plus élevée (industrie agroalimentaire, construction).

Graphique 4 : dépense moyenne remboursée des assurés actifs par secteur d'activité (part des ALD et individus ayant entre 60 et 69 ans)



Champ : assurés actifs âgés de moins de 70 ans, ayant consommé des soins de ville en 2018.
Source : CNDSSSTI, 2019.